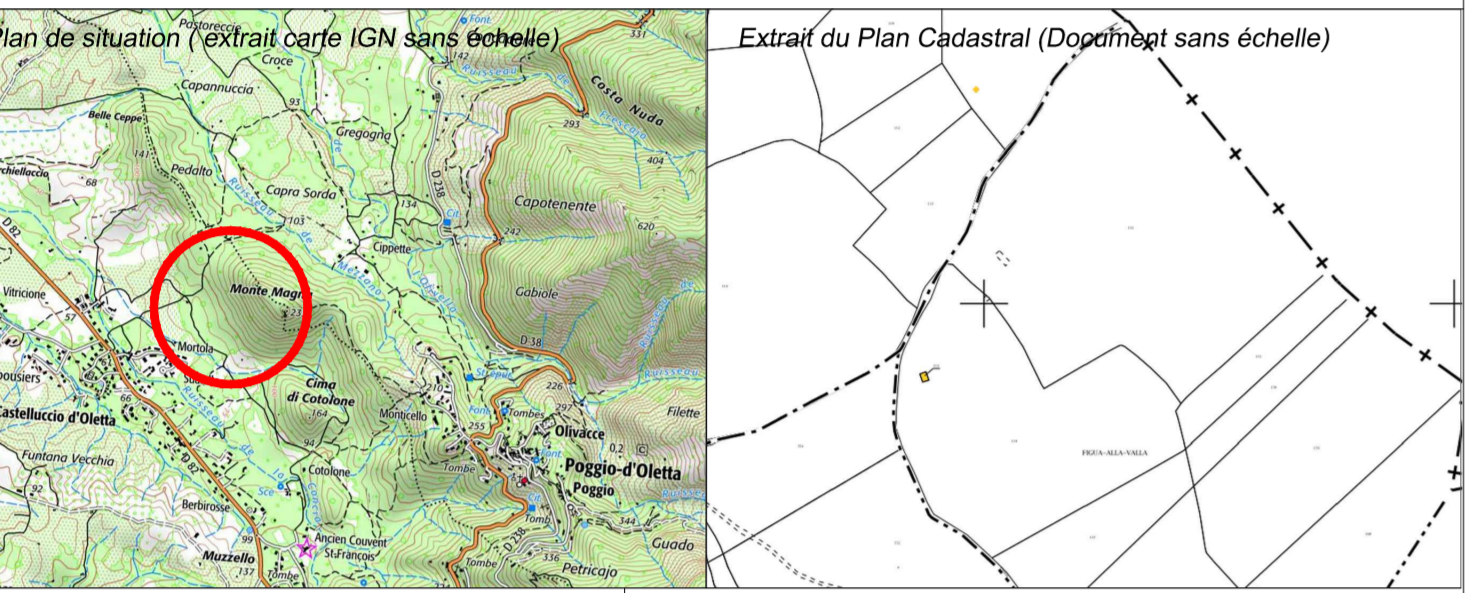


Indice	Date	Modifications
a	11/03/2020	Relevés préparatoires
b		
c		

Projet d'aménagement Echelle : 1/500



- Légendes**
- Mur - Clôture
 - Clôture
 - Mur
 - Mur résistante
 - Talus
 - Borne O.G.E., Piquet ou Marque de Planture
- NOTAS**
- Le nivellement n'est pas rattaché au N.G.F.
 - Le carroyage est dans le système RGF93, Projection CC42
 - Le Nord est donné à titre indicatif
 - Les limites n'ayant pas fait l'objet d'un bornage ne sont pas opposables aux tiers
 - Un plan non signé engage en rien la responsabilité du Géomètre Expert
 - Aucune servitude n'a été portée à la connaissance du Géomètre Expert
 - Le relevé topographique n'a pas pour objet la définition des limites de propriété
 - Les superficies indiquées sur le plan ne sont pas garanties. Seul le bornage contradictoire des limites avec les propriétaires voisins permet d'obtenir des superficies réelles.

Cabinet VINCENTI VACHER, numéro d'inscription 523 54576, 523 55103, n° de permis 2011 01 046, 5045, de Géomètre Expert au Capital de 10 000 euros, Siège social, Bâtiment Pignatelli, 141 Boulevard du Centre, 92091 - 92090 BOIS-GUILLAUME

